



DOMARIN le 20 janvier 2020

# INFOS À DOMICILE

Mairie  
33 bis Avenue du Bourg  
38300 DOMARIN

N° 1-2020

- **CONSEIL MUNICIPAL** : La prochaine séance aura lieu le lundi 10 février à 20 heures.
- **JOURNEE CITOYENNE** : Si vous avez un peu de temps pour remettre en ordre les sentiers et bas-côtés des chemins chahutés par la neige, rendez-vous le samedi 1<sup>er</sup> février à partir de 8h30 en mairie. Inscriptions souhaitées.
- **AGEDEN** (Association pour une GEstion Durable de l'ENergie) - Rappel : Soirée thermographique et de sensibilisation sur les pertes d'énergie dans une maison, proposée sur le territoire dans le cadre du partenariat avec la CAPI, le mercredi 12 février à 18h30 à la salle Paul Chabert. Ouverte à tous !
- **TELETHON** : Rectificatif ! Pour l'année 2019, c'est un chèque de 3 715 € qui a été remis à l'AFM, soit 265 € de plus qu'en 2018. Merci aux donateurs et aux associations domarinoises pour leur participation.
- **POPULATION** : L'INSEE vient de nous communiquer les chiffres de la population légale prise en compte au 1<sup>er</sup> janvier 2020, soit 1 697 habitants.
- **ENQUETE STATISTIQUE SUR L'EMPLOI, LE CHOMAGE ET L'INACTIVITE** : Chaque trimestre, un large échantillon de logements est tiré au hasard sur l'ensemble du territoire pour participer à cette enquête. L'enquêteur de l'INSEE, muni d'une carte officielle l'accréditant, prendra contact avec les personnes des logements sélectionnés. Les réponses données resteront strictement confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques comme la loi en fait l'obligation. En cas de doute, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie.
- **INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES** : Pour pouvoir voter pour les élections municipales de mars 2020, les nouveaux habitants peuvent s'inscrire sur la liste électorale jusqu'au 7 février.
- **INSCRIPTIONS AUX ECOLES** : Les inscriptions aux écoles maternelle et élémentaire se feront en mairie du 9 au 27 mars aux heures d'ouverture du secrétariat de mairie. Pour cela, il vous suffit d'apporter le livret de famille et un justificatif de domicile.
- **VIE ASSOCIATIVE** :
  - **Soirée familiale du Comité Paroissial**, organisée par Foi et Lumière, le samedi 1<sup>er</sup> février à la salle de la Ferronnière.
  - **Soirée inter Associations** le samedi 8 février à partir de 19h30, à la salle de la Ferronnière. Cette soirée est organisée par le Comité de Fêtes et s'adresse à tous les membres des bureaux des Associations. Repas à 10 €. Inscriptions en Mairie.
  - **Tournoi de Judo**, les 8 et 9 février, au Complexe Sportif.
  - **Loto de l'ASD**, samedi 15 février, salle de la Ferronnière, à partir de 20 heures.

Le Maire,  
Alain MARY